



Classement NASCAR
Sprint Cup Series



1^{er} trimestre : Talladega Superspeedway

Meilleur district dans chaque région et meilleure région

1. Dix (10) points par fondation d'un nouveau club (adulte ou JOI)
2. Un (1) point par ajout d'un nouveau membre adulte incluant les membres fondateurs (aucun membre JOI)
3. Liste des 120 jours – dix (10) points pour chaque district, dont deux clubs ou moins sont inscrits sur la liste à la fin du trimestre.
4. **Bonus** : quinze (15) points pour chaque district, dont aucun club n'est inscrit sur la liste des 120 jours à la fin du trimestre.
5. Fondations – un (1) point pour chaque don sans restriction de 200 \$ donné soit à la FOI ou à la FOEC au cours du trimestre avec une limite de cinq (5) points par trimestre.

A. PROGRAMME MARQUE DE RECONNAISSANCE « BANNIÈRE »

1. À l'échelon du club

- a. Une nouvelle bannière « Credo de l'Optimiste » enroulable pour chaque nouveau club adulte
- b. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 nouveaux membres adultes (membres JOI et Amis des Optimistes non inclus). **Bonus** : Une nouvelle bannière enroulable supplémentaire « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 autres nouveaux membres adultes (un total de 30 nouveaux membres adultes)

2. À l'échelon du district

- a. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour la fondation de trois nouveaux clubs adultes.

C. PROMOTEURS DE L'EXCELLENCE

Les nouveaux clubs peuvent être parrainés par deux clubs existants et l'on peut nommer jusqu'à quatre promoteurs de l'excellence.

D. PROGRAMME « MOINS DE 30 ANS POUR 30 \$ »

Le programme Moins de 30 ans pour 30 \$ sera maintenu durant l'année Optimiste 2017-2018.

Un nouveau membre âgé de 30 ans ou moins peut adhérer au mouvement Optimiste pour une cotisation internationale et des droits d'inscription de 30 \$ pour un an. Une fois l'année terminée, le membre paie le montant intégral de la cotisation internationale.



2^e trimestre : Daytona International Speedway

Meilleur district dans chaque région et meilleure région

6. Dix (10) points par fondation d'un nouveau club (adulte ou JOI)
7. Un (1) point par ajout d'un nouveau membre adulte incluant les membres fondateurs (aucun membre JOI)
8. Liste des 120 jours – dix (10) points pour chaque district, dont deux clubs ou moins sont inscrits sur la liste à la fin du trimestre.
9. **Bonus** : quinze (15) points pour chaque district, dont aucun club n'est inscrit sur la liste des 120 jours à la fin du trimestre.
10. Fondations – un (1) point pour chaque don sans restriction de 200 \$ donné soit à la FOI ou à la FOEC au cours du trimestre avec une limite de cinq (5) points.

B. PROGRAMME MARQUE DE RECONNAISSANCE « BANNIÈRE »

3. À l'échelon du club
 - c. Une nouvelle bannière « Credo de l'Optimiste » enroulable pour chaque nouveau club adulte

- d. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 nouveaux membres adultes (membres JOI et Amis des Optimistes non inclus). **Bonus** : Une nouvelle bannière enroulable supplémentaire « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 autres nouveaux membres adultes (un total de 30 nouveaux membres adultes)

4. À l'échelon du district

5. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour la fondation de trois nouveaux clubs adultes.

C. PROMOTEURS DE L'EXCELLENCE

Les nouveaux clubs peuvent être parrainés par deux clubs existants et l'on peut nommer jusqu'à quatre promoteurs de l'excellence.

D. PROGRAMME « MOINS DE 30 ANS POUR 30 \$ »

Le programme Moins de 30 ans pour 30 \$ sera maintenu durant l'année Optimiste 2017-2018.

Un nouveau membre âgé de 30 ans ou moins peut adhérer au mouvement Optimiste pour une cotisation internationale et des droits d'inscription de 30 \$ pour un an. Une fois l'année terminée, le membre paie le montant intégral de la cotisation internationale.



3^e trimestre : Michigan International Speedway

Meilleur district dans chaque région et meilleure région

11. Dix (10) points par fondation d'un nouveau club (adulte ou JOI)
12. Un (1) point par ajout d'un nouveau membre adulte incluant les membres fondateurs (aucun membre JOI)
13. Liste des 120 jours – dix (10) points pour chaque district, dont deux clubs ou moins sont inscrits sur la liste à la fin du trimestre.
14. **Bonus** : quinze (15) points pour chaque district, dont aucun club n'est inscrit sur la liste des 120 jours à la fin du trimestre.
15. Fondations – un (1) point pour chaque don sans restriction de 200 \$ donné soit à la FOI ou à la FOEC au cours du trimestre avec une limite de cinq (5) points.

C. PROGRAMME MARQUE DE RECONNAISSANCE « BANNIÈRE »

6. À l'échelon du club
 - e. Une nouvelle bannière « Credo de l'Optimiste » enroulable pour chaque nouveau club adulte

- f. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 nouveaux membres adultes (membres JOI et Amis des Optimistes non inclus). **Bonus** : Une nouvelle bannière enroulable supplémentaire « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 autres nouveaux membres adultes (un total de 30 nouveaux membres adultes)

7. À l'échelon du district

- b. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour la fondation de trois nouveaux clubs adultes.

C. PROMOTEURS DE L'EXCELLENCE

Les nouveaux clubs peuvent être parrainés par deux clubs existants et l'on peut nommer jusqu'à quatre promoteurs de l'excellence.

D. PROGRAMME « MOINS DE 30 ANS POUR 30 \$ »

Le programme Moins de 30 ans pour 30 \$ sera maintenu durant l'année Optimiste 2017-2018.

Un nouveau membre âgé de 30 ans ou moins peut adhérer au mouvement Optimiste pour une cotisation internationale et des droits d'inscription de 30 \$ pour un an. Une fois l'année terminée, le membre paie le montant intégral de la cotisation internationale.



4^e trimestre : Charlotte Motor Speedway

Meilleur district dans chaque région et meilleure région

16. Dix (10) points par fondation d'un nouveau club (adulte ou JOI)
17. Un (1) point par ajout d'un nouveau membre adulte incluant les membres fondateurs (aucun membre JOI)
18. Liste des 120 jours – dix (10) points pour chaque district, dont deux clubs ou moins sont inscrits sur la liste à la fin du trimestre.
19. **Bonus** : quinze (15) points pour chaque district, dont aucun club n'est inscrit sur la liste des 120 jours à la fin du trimestre.
20. Fondations – un (1) point pour chaque don sans restriction de 200 \$ donné soit à la FOI ou à la FOEC au cours du trimestre avec une limite de cinq (5) points.

D. PROGRAMME MARQUE DE RECONNAISSANCE « BANNIÈRE »

8. À l'échelon du club

- g. Une nouvelle bannière « Credo de l'Optimiste » enroulable pour chaque nouveau club adulte
- h. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 nouveaux membres adultes (membres JOI et Amis des Optimistes non inclus). **Bonus** : Une nouvelle bannière enroulable supplémentaire « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour l'ajout de 15 autres nouveaux membres adultes (un total de 30 nouveaux membres adultes)

9. À l'échelon du district

- c. Une nouvelle bannière enroulable « Credo de l'Optimiste » ou « Buts » pour la fondation de trois nouveaux clubs adultes.

C. PROMOTEURS DE L'EXCELLENCE

Les nouveaux clubs peuvent être parrainés par deux clubs existants et l'on peut nommer jusqu'à quatre promoteurs de l'excellence.

D. PROGRAMME « MOINS DE 30 ANS POUR 30 \$ »

Le programme Moins de 30 ans pour 30 \$ sera maintenu durant l'année Optimiste 2017-2018.

Un nouveau membre âgé de 30 ans ou moins peut adhérer au mouvement Optimiste pour une cotisation internationale et des droits d'inscription de 30 \$ pour un an. Une fois l'année terminée, le membre paie le montant intégral de la cotisation internationale.